

nada VERRECCHIA

MAIRIE SAINT MARC JAUMEGARDE

Document généré le jeudi 29 novembre 2018 à 14:14

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	21/11/18	21/11/18	9094	89	18 / 18	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA	21/11/18 à 11h10	21/11/18	3/3	18-162633	2018_325

Service : CP**Classification CPV :**

Principale : **39715300** - Équipement de plomberie
 Complémentaires : **44115200** - Matériel de plomberie et de chauffage
45311200 - Travaux d'installations électriques
45330000 - Travaux de plomberie

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**MAIRIE SAINT MARC JAUMEGARDE**

M. Régis MARTIN - Maire
 PLACE DE LA MAIRIE
 13100 SAINT MARC JAUMEGARDE
 Tél : 04 42 24 99 99 - Fax : 04 42 24 99 98



W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2018-TX-0006 AMENAGEMENT D'UN
 PLATEAU SPORTIF-LOT 6 PLOMBERIE -lot 7 ELECTRICITE**

Référence 2018-TX-0006/BO

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRL04

Lieu d'exécution PLACE DE LA MAIRIE
 13100 SAINT MARC JAUMEGARDE

Forme

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 6	PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION Durée du marché : 2 mois.			
N° 7	ELECTRICITE Durée du marché : 2 mois.			

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- En cas de marché public ou d'accord-cadre passé pour les besoins de la défense, renseignements relatifs à la nationalité du candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

M MARTIN - Maire

Tél : 04 42 24 99 99 - Fax : 04 42 24 99 98

mairie@saint-marc-jaumegarde.fr

Offres

Remise des offres le **17/12/18 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de

justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la

conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 21/11/18 à la publication

Marches-Publics.info V9.7